

SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD

Campus Cité Scientifique, Boulevard P. Langevin, Bâtiment SN5 (Sciences de la Terre) F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex - France http://sqn.univ-lille.fr

Villeneuve d'Ascq le: 09/01/2025

Conseil d' Administration

Du vendredi 06 décembre 2024

Université de Lille-Sciences et Technologie- Bâtiment SN5 -salle Pruvost au rez-de-chaussée 59655 Villeneuve d' Ascq

Procès-verbal

<u>Présent(e)s avec voix délibérative</u>: Mmes C. Imbenotte (conseillère) et C. Maréchal (secrétaire), MM P. Auguste (président), MM H. Coulon (vice-président), F. Duchaussois (conseiller), J. Lecomte (conseiller), J.P. Nicollin (trésorier), B. Poncelet (conseiller), A. Styza (conseiller), D. Torz (rédacteur-enchef).

Présent(e)s avec voix consultative : F. Meilliez (directeur).

<u>Absent(e)s excusé(e)s :</u> Mmes D. Brice (Présidente d'honneur), J. Cuvelier (archiviste-bibliothécaire) et B. Crépin (webmaster).

Invité: Nicolas Tribovillard

Ordre du Jour : Ouverture du CA par le Président.

- 1 Préambule: (9h35) :
- a) Adoption de l'ordre du jour.
- b) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de CA.
 - 2 Institutionnel (9h40):
- a) Adhésions:
 - Présentation des nouveaux membres.
- b) Validation du calendrier des CA et de l'AG 2025.
- c) Point sur les finances :
 - Bilan provisoire décembre 2024.
 - Point sur les contributions des labos au titre de 2024.
- d) Statuts:
 - Résultats des votes de l'AGE du 04 décembre 2024 pour la modification des statuts 2018 : Article 6 : l'Assemblée Générale : le Quorum.
- e) Point sur les partenariats et conventions:
 - Classement des partenariats (bilan du travail réalisé en Bureau).
 - MRES : suite de l'envoi de la lettre de non-renouvellement d'adhésion.
 - Convention de partenariat avec ADOPTA.
 - Tour de France 2025

3- Activités: (10h30):

- a) Année des Géosciences 2024 / 2025
- b) Précisions sur le rôle d' Antoine BONNIÈRE chargé du calendrier des activités.

4- Edition (11h):

- Point sur le tome 31 des ASGN :
 - Mise en ligne fin de l'année 2024.
 - Impression sur papier début 2025.
- Tome 32 (premières orientations).
- Point sur le comité éditorial (validation par le CA avant l'AG 2025).

5- Questions diverses.

- -Validation de la création du Prix SGF (texte final)
- Fonds documentaire SGN : report sur le budget 2025 de la somme attribuée au budget 2024 pour l'achat ou/ et la restauration d'ouvrages anciens.

1-Préambule

Résolution I-1: L'ordre du jour est adopté. Le Procès-verbal du précédent CA du 13 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2- Institutionnel

2-a) Adhésions

Depuis le dernier CA, deux nouvelles candidatures d'adhérent(e)s ont été reçues. Il s'agit de deux personnes physiques :

- Aymeric ROGÉ (doctorant), présenté par MM F. GRAVELEAU et F. CHANIER (cotisation seule -2025),
- Emma BOULANGER (lycéenne), présentée par MM A. TRENTESAUX et N. TRIBOVILLARD (cotisation et abonnements gratuits pour 2025).

2-b) Validation du calendrier institutionnel 2024-2025 (AG -AGE- CA)

Le calendrier 2024-2025 a été validé à l'unanimité par le CA.

DATES DES CA et de l'AG de la SGN pour 2024/2025

Vendredi 31 janvier 2026	CA- Préparation de l'AG 2026.
(en présentiel- SN5)	midi.
Vendredi 05 décembre 2025	CA le matin de 9h30 à 12h + écho des Labos l'après-
(en visio de 18h30 à 20h)	
2025	
Vendredi 05 septembre	CA Travail sur les partenariats et les conventions.
(présentiel ou visio ?)	
vendredi 27 juin 2025	
Vendredi 20 juin ou	CA
	Bureau.
(lieu à préciser encore)	+ CA d'installation et élection des membres du
Samedi 1 ^{er} mars 2025	AG ordinaire de 9h30 à 12H.
	12 février aux adhérents.
(en <u>visio</u> – 18h30 -20h))	Les convocations et les 3 rapports seront envoyés le
Vendredi 31 janvier 2025	CA - Préparation de l'AG 2025.
(on procedure cite)	pot de la Sainte -Barbe de 17h30 à 18h.)
(en présentiel -SN5)	(Écho des labos l'après-midi de de 14h à 17h30 +
Vendredi 06 décembre 2024	CA le matin de 9h30 à 12h.
(en visio de 18h à 19h)	2018 de l'article 6 : l'AG).
Mercredi 04 décembre 2024	AG extraordinaire (modification dans les statuts de

2-c) Finances.

J.P. NICOLLIN présente le rapport financier :

Au 06/12/2024, la SGN dispose sur le compte bancaire du Crédit Agricole de **5 773,50 €**, soit 604,07 € en plus par rapport au dernier CA du 13/09/2024. Le montant du livret A s'élève à **52 076**, **45 €**. Les intérêts sont de **1 432,10€**.

Le budget prévisionnel au 06/12/2024 est présenté (tableau Excel en page 4).

Pour les dépenses :

Au 06/12/2024, la totalité des dépenses réalisées s'élève à 6798,58 €.

Les mouvements par rapport au budget provisoire établi pour le dernier CA du 13/09/2024 sont les suivants :

a) Charges (+385,11 € par rapport au dernier CA):

• Ligne budgétaire «Édition- Communication » :

- Prestations webmaster : 405 € (soit 105 € de plus qu'au dernier CA) pour la réalisation du dossier sur le grès dans les Hauts - de-France réalisé par le groupe de médiation.

• Ligne budgétaire « Sorties de terrain et conférences » :

-1 460,14 € (soit 100 € de plus qu'au dernier CA) pour la visite guidée du groupe de médiation au terril de Rieulay dans le cadre de la préparation du dossier pédagogique sur l'après-mine.

• Ligne budgétaire « Frais de fonctionnement » :

- -Cartes d'adhérent(e)s : 245,91 € (soit 16,46 € en plus qu'au dernier CA) pour l'achat d'enveloppes prétimbrées et pour les frais d'expédition.
- -Frais de réception : 406,07 € (soit 36,26 € de plus qu'au dernier CA) pour le pot SGN à la suite de la conférence de Dominique POISSONNIER.
- -Frais de fonctionnement (timbres, papeterie ...) : 156,86 € (soit 76,39 € en plus depuis le dernier CA) : achat de cartouches et de papier pour imprimante pour le secrétariat.

• Ligne budgétaire « Activités financières » :

-Frais bancaires : 32 € (6 € de plus que le 13/09/2024).

b) Produits (+1 416 € par rapport au dernier CA):

• Ligne budgétaire « Édition et Communication » :

-Abonnements: 1 285 € au total.

Les abonnements individuels représentent 1 100 € (2 abonnements individuels en plus en plus depuis le dernier CA, soit 50 € : A. GRESSIER et J.M. CHARLET qui a réglé 30 €).

- -Abonnements EBSCO: 361,12 € (soit 119,78 € en plus que le CA du 13/09/2024). Il s'agit de 3 abonnements qui ont été réglés à l'avance pour 2025 (China Geological Library, MNHN, BNF).
- -Autres ventes : 113 € : vente de 10 publications SGN à l'occasion du congrès de l'ASF en novembre 2024 (soit 60 € en plus par rapport au dernier CA).
- (NB: J. CUVELIER a fait remarquer dernièrement que petit à petit, les stocks d'anciennes publications de la SGN se réduisent. Ainsi la publication n°25 de J.G. BRÉHERET sur l'Aptien et l'Albien de la Fosse vocontienne est épuisée).

Ligne budgétaire « Recettes générales » :

-Cotisations individuelles : 1 543 € (soit 96 € de plus qu'au CA du 13/09/2024), ce qui représente 8 cotisations supplémentaires.

(NB : les deux dernières cotisations ayant été réglées en décembre, elles apparaissent sur le budget 2024, mais en accord avec la Secrétaire de la SGN, elles seront prises en compte comme cotisations pour 2025).

-Dotations des laboratoires partenaires : 700 €. Il reste à enregistrer les dotations EEP et LGCgE , soit 350 €.

• Ligne budgétaire « Activités financières » :

-Intérêts du livret A au 06/12/2024 : 1 432,10 € (soit 390,58 € de plus qu'au dernier CA).

c) Sommes en transit sur le compte.

Le transfert du Fonds Vendeville n'a toujours pas été réglé, mais il devrait l'être début janvier 2025.

d) Mouvements à venir.

• Charges:

-Frais minibus de l'université pour les sorties dans le Bassin minier et Arkéos -Douai : 194,10 € (une relance a été faite auprès de Mme GUIOT à l'Université de Lille).

-Frais de dépôt du titre des ASGN à l'INPI.

• Produits:

-Soutiens des labos EEP et LGCgE à venir : 350 €.

e) <u>Divers.</u>

Les déclarations d'abandon de notes de frais pour l'année 2024 seront envoyées en début de semaine prochaine. À noter que le barème kilométrique est plus élevé cette année.

P. AUGUSTE souligne le lien bien renoué avec l'Université de LILLE. La mise en ligne des *ASGN* sur la plateforme PEREN fonctionne bien. Fin 2025, un bilan sera d'ailleurs établi avec l'Université pour PEREN et PERSÉE. Un lien de confiance s'est également établi avec les six laboratoires pour le soutien financier. Le projet CoESciTer porté par UMR, EEP, ainsi que les Bibliothèques de l'Université et le Centre François Viète d'épistémologie et d'histoire des sciences et des techniques, en partenariat avec la SGN est un bel exemple de ces liens qui se sont tissés.

SGN Societ Grandout by Nino			SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD Cité Scientifique Bâtiment SNS (Sciences de la Terre) F-59655 Villeneuve d'Asaq cedex (France) http://sqn.univ-ille.fr		
SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD ANNEE 2024					
Budget prévisionnel 2024					
CHARGES 2024	PRODUITS 2024				
A) EDITION-COMMUNICATION		Ť	A) EDITION-COMMUNICATION	i i	
- Composition annales Tome 30 Impression annales Tome 30 Tirés à part dossier Eau (impression, compo, expédition) - Composition annales Tome 31	500,00 € 1 395,00 € 700,00 € 500,00 €	500,00 € 1 395,25 € 450,30 €	- Abonnements individuels - Abonnements personnes morales - Abonnements étudiants	800,00 € 500,00 € 25,00 €	1 110,00 4 165,00 4
- Expedition Tome 31 - Expedition Tome 31 - Expedition autres publications	1 500,00 € 790,00 € 50,00 €		Abonnements EBSCO -Abonnements autres agences	250,00 €	361,12 4 40.60 4
- Prestation validation éditoriale Persée - Prestation webmaster - Fond documentaire 3GN	1 000,00 € 700,00 € 1 200,00 €	405,00 €	- Autres ventes	180,00 <	113,00
Rénovation - Acquisition - Edition	700,00 €	602,00 € 28,00 €	- Participation de l'Université de Lille (LILLIAD)	3 000,00 €	3 000,000
- Subvention Revue du Nord		700,00 €			
B) SORTIES DE TERRAIN ET CONFERENCES - Diverses sorties et conférences	3 000,00 €	1 460.14 €	B) SORTIES DE TERRAIN ET CONFERENCES	3 901,00 €	312.00
C) FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0 000,00 €	1 400,14 0	C) RECETTES GENERALES	9 901,00 €	012,00
- Cotisation Fédération des Sociétés Savantes - Cotisation SGF	25,00 € 75,00 €	25,00 € 75,00 €	- Cotisations individuelles - Cotisation personnes morales	1 600,00 €	1 543,00 4
- Cotisation MRES - Cotisation CAUE Nord	100,00 €	100,00 €	- Cotisation étudiants	40,00 €	10,00
- Frais de dépôt titre des Annales de la SGN à l'INPI - Cartes adhérents	200,00 €	1000000	- Soutien Labo LOG - Soutien Labo UMET	200,00 €	200,00 4
- Frais réception - Assurance MAIF	500,00 € 117,00 €	117,05 €		100,00 € 250,00 €	-
- Frais fonctionnement (enveloppes, timbres, papeterie)	250,00 €	156,86 €	- Soutien Labo HALMA	150,00 €	150,00 4 150,00 4
Frais de déplacement (CA, bureau, groupe médiation) D) ACTIVITES FINANCIERES - Frais bancaires	2 000,00 €	32,00 €	Abandon notes de frais D) ACTIVITES FINANCIERES Intérêts Livret A	2 000,00 €	1 432,10
E) Colloque et excursion AFEQ/SGN	3 €37,00 €	100	E) Colloque et excursion AFEQ/SGN	3 637,00 €	

2-d) Statuts 2018 SGN: modification de l'article 6: L'Assemblée générale

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SGN s'est tenue le 04 décembre 2024 en visioconférence.

25 adhérent(e)s étaient en présentiel, 13 adhérent(e)s avaient donné procuration et 12 adhérent(e)s avaient voté par correspondance, ce qui représentait un total de 50 votants sur 213 adhérent(e)s que comptait la SGN à ce jour. Le quorum fixé dans les statuts 2018 est de 50 % , celui-ci n'étant pas atteint, le Président de la SGN a clôturé cette AGE. Après une interruption de 15 minutes, il a ouvert une nouvelle AGE sans quorum. L'article 6 lu avec ses modifications proposées fut ensuite soumis au vote.

Résultats des votes exprimés :

- -49 voix pour la modification de l'article 6 des statuts 2018 de la SGN.
- -1 abstention

La modification de l'article 6 des statuts 2018 « l'Assemblée Générale » est adoptée à l'unanimité. Les statuts de 2018 avec l'article 6 modifié seront signés par le président et le vice-président de la SGN puis envoyés, ainsi que le PV de l'AGE, au Service Public - Associations de la Sous-Préfecture de Douai pour enregistrement.

2-e) Partenariats et conventions :

- 1) Un classement des partenariats a été établi et validé par le denier Bureau du 15/12/2024 :
 - Les partenariats institutionnels :

Université de Lille (2 conventions).

<u>L'École Normale Supérieure de Lyon :</u> convention de service pour la plateforme PERSÉE (mise en ligne des *ASGN* avant 2010 et des Mémoires).

• Les partenariats avec un projet commun occasionnel :

*Publication:

<u>AGBP</u> (Association des Géologues du Bassin Parisien) : convention signée et terminée pour la co-édition du livre « 14-18 : la Terre et le Feu » (2019).

<u>La Revue du Nord</u>: convention signée et terminée pour la co-édition d'un Hors-série (n°50 – 2024): « *Le grès dans la construction médiévale et moderne entre Seine et Meuse. De son extraction à sa mise en œuvre* » sous la direction de Delphine HANQUIEZ.

*Occupation de locaux :

<u>PNR des Caps et marais d'Opale :</u> mise à disposition des locaux du PNR pour l'AG de la SGN en 2023.

*Animations:

<u>SYMCEA</u> (Syndicat Mixte de Canche et d'Authie) : Il s'agit ici plutôt de la part de la SGN d'un processus de soutien pédagogique.

• Les partenariats avec un projet commun permanent : partage de savoir-faire.

ALEA, APBG de Lille, APBG d'Amiens, AGA, CAUE-Nord, CEN (en préparation),

CEREMA (en préparation).

Le CA échange sur les partenariats et conventions à venir.

F.MEILLIEZ propose qu'un espace allant d'une demi-page à une page entière soit consacrée dans les *ASGN* aux partenaires de la SGN (associations, entreprises ...) pour qu'ils puissent présenter leur structure.

2) <u>Le courrier envoyé à la MRES</u> est bien arrivé mais sans réponse pour l'instant (pour rappel : décision et motifs de résiliation d'adhésion à la SGN : voir courrier en annexe -PV du CA du 13/09/ 2024).

- 3) <u>Convention de partenariat avec ADOPTA</u>: la convention établie avec l'association ADOPTA devait être validée lors de leur AG ce jeudi 05 décembre 2024.
- Le CA de la SGN valide également à l'unanimité la convention entre ADOPTA et la SGN.

 NB: au jour de rédaction de ce PV de CA, la convention a été validée par l'AG d' ADOPTA.

 Elle a été signée par les deux présidents des associations concernées : Jean-Jacques HERIN pour ADOPTA et Patrick AUGUSTE pour la SGN.
- 4) <u>Préparation du Tour de France en géologie de 2025</u>: Le parcours n'est pas encore homologué mais comportera une partie traversant la région. Un appel sera fait aux adhérent(e)s qui connaissent bien un élément géologique de celle-ci et pourraient rédiger un commentaire (ex : les Monts des Flandres).

3-Activités:

3a) Année des Géosciences 2024/ 2025:

Dans le cadre de « l'Année des Géosciences 2024-2025 » dont l'objectif est de mettre en lumière le rôle crucial des sciences de la Terre dans notre société, la SGN s'associe par diverses actions. P. AUGUSTE rappelle que la SGF met en place dans le cadre des Géosciences une action pendant tout le mois de février 2025 et partout en France: « Amène ton caillou ». Des géologues professionnels se mettront à la disposition du public pour identifier les « cailloux » (ou fossiles) que chacun a pu ramasser au cours de ses balades ou voyages.

- F. DUCHAUSSOIS (à la demande du rectorat et de l'IPR d' AMIENS) a présenté le 04 décembre 2024 au lycée Pierre de la Ramée de Saint- Quentin, et ceci au titre de la Société Laonnaise et Axonaise de Paléontologie, une conférence pédagogique regroupant 39 participants (4 en salle et 35 en visioconférence). Le sujet était : « Présentation de la Côte picarde de Mers-les-Bains jusqu'à le Hourde ». L'objectif était de montrer les caractéristiques géologiques observables avec des élèves : les paysages, la sédimentologie et la pétrographie. La conférence a été filmée et enregistrée. P. AUGUSTE a demandé qu'elle soit communiquée à la SGN pour être mise en ligne sur notre site.
 - F. DUCHAUSSOIS explique ensuite qu'un projet dans le cadre de la détermination de minéraux et fossiles sera mis en place avec des professeurs de SVT de seconde du lycée Pierre de la Ramée.
- A. STYZA et C. MARÉCHAL vont mettre en place une animation basée sur les minéraux et fossiles auprès d'une école et d'un collège sur le Dunkerquois.
- C. IMBENOTTE intégrera le comité de médiation scientifique SGN en janvier. Elle se chargera de retisser les liens entre le comité et les APBG de Lille et Amiens afin de faire davantage connaître les dossiers pédagogiques réalisés aux enseignant(e)s de SVT des cycles 3 et 4.
- F. MEILLIEZ a contacté Marc THONON, Président de l'AGA, et membre SGN pour une conférence SGN sur une journée afin d'expliquer notamment le travail réalisé par l'AGA auprès des jeunes (écoles, centres aérés ...) et des associations. Pour exemple, des séances d'initiation à la géologie sont proposées sur des thèmes particuliers (ex : les fossiles de la craie). M. THONON a également réalisé une base de données de tous les fossiles (notamment les ammonites) trouvés dans le département de l'AUBE. Les membres de l'AGA ont été formés pour y accéder.

3-b) Précisions sur le rôle d' Antoine BONNIÈRE chargé du calendrier des activités SGN.

F. MEILLIEZ a prévu une réunion en janvier 2025 avec A. BONNIÈRE pour l'aider à sérier ses tâches et étudier avec lui les diverses propositions de sorties et excursions qu'il a reçues.

4- Édition :

• Point sur le tome 31 des ASGN :

D. TORZ annonce que le tome 31 est déjà en ligne. Une communication sera donnée par mail aux adhérents et dans la prochaine lettre d'information de décembre. Les exemplaires sur papier ont été imprimés et pourront être envoyés début janvier 2025 aux adhérent(e)s abonné(e)s.

• Point sur le tome 32 des ASGN :

La coordination et le passage de relais entre Didier TORZ et Nicolas TRIBOVILLARD (qui prendra le relais de rédacteur-en-chef lors de la prochaine AG) se poursuit sur ce tome à venir.

Trois articles sont déjà quasiment terminés. Le tome 32 comportera également un dossier sur la géothermie profonde (trois articles). D. TORZ précise que d'autres articles sont en cours de rédaction.

L'année 2025 sera aussi celle des 150 ans des ASGN. Une salle devrait être mise à disposition, en novembre, à l'amphi B de LILLIAD pour une conférence SGN. Dans le cadre de la semaine des transitions mise en place (toujours à LILLIAD) par l' Université et à la demande de celle-ci, la SGN disposera d'un stand où elle présentera des Annales sur ce thème. Par ailleurs, F. MEILLIEZ annonce que par suite d'une réunion avec J. ROCHE et P. AUGUSTE, tous trois se sont mis d'accord sur l'organisation d'une journée thématique spécifique sur l'édition scientifique géologique en région, ceci fin-novembre / début décembre (date à fixer encore).

• Le comité éditorial proposé est composé de :

-Nicolas TRIBOVILLARD : rédacteur-en-chef -Didier TORZ : rédacteur-en-chef adjoint

-Danièle DECROUEZ : relectrice -Gérald DELFOLIE : relecteur -Marie GENGE : relectrice

-Marie-France LEGRAND: correctrice

-Nadine SARRAZIN: correctrice

Le CA approuve la composition du comité éditorial à l'unanimité. Pour ce qui concerne le comité scientifique, il sera revu pour sérier davantage les rubriques scientifiques.

5) Questions diverses.

a) Prix SGN:

P. AUGUSTE propose au membres du CA de voter pour la validation du texte définitif de la création d'un Prix SGN (texte final en annexe 1).

Résultats du vote : Abstention : 0 - Contre : 0

Résolution 5-a : le CA approuve à l'unanimité la création d'un prix SGN. le texte sera soumis pour validation finale à l'AG de la SGN le 01^{er} mars 2025.

b) Fonds documentaire:

Pour donner suite à la demande de J. CUVELIER, chargée du fonds documentaire de la SGN, le CA est d'accord à l'unanimité pour reporter la somme de 570 € attribuée au budget 2024 pour l'achat d'ouvrages et/ ou la restauration d'ouvrages anciens sur le budget de 2025.

La séance est close à 12H.

la secrétaire de la SGN C. MARÉCHAL

Annexe 1

Création du prix de la SGN

La Société géologique du Nord a décidé de créer un prix récompensant un travail ayant permis le développement de son image par la diffusion ou le partage des connaissances dans le domaine de la géologie et de ses sciences connexes dans la région Hauts-de-France sous toutes formes usuelles que se soient.

Tous les domaines d'études abordés par la SGN sont concernés : le monde académique, avec les travaux de recherche, en particulier les thèses ; le monde de la géologie appliquée, avec des travaux touchant par exemple la gestion des ressources régionales ; le monde de l'enseignement secondaire pour des initiatives pédagogiques. Ce prix n'est pas réservé qu'aux seuls professionnels (académique, industriel, éducatif), les amateurs éclairés pouvant également prétendre à ce prix.

Les critères de candidature sont sans limite d'âge ou de nationalité, mais il est obligatoire d'être adhérent de la SGN depuis au moins 3 ans pour postuler. Seront examinés toute activité de recherche, de développement industriel, de protection du patrimoine géologique et de médiation.

Les attendus de la candidature devront préciser : quels travaux de recherche ; quelle initiative a été imaginée et réalisée, et pour qui ; quels sont les enjeux de cette initiative ; en quoi cette action a-t-elle fait progresser le public visé, la collectivité en général.

Le prix sera remis tous les deux ans. Une médaille commémorative sera décernée et remise lors de l'Assemblée Générale annuelle. Le récipiendaire s'engage à une présentation lors de la remise du prix décrivant l'action primée.

C'est le Conseil d'Administration qui jugera du meilleur dossier, pouvant faire appel à des conseillers extérieurs.